

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2012.

L'an deux mil douze et le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PERN-SAVIGNAC, Maire.

Présents : Cathy Bayol, Christiane Bocquet, Jocelyne Maguet, Mireille Ricard, Aline Laures, Jean-Pierre Castéllis, Lucien Biau, Claude Jouany, Jean-Luc Cagnac, Patrick Ogburn, Gérard Bonnafé, Éric Dujardin, Joël Lagane.

Absents excusés : Escabasse Sophie (pouvoir Mireille Ricard)

Secrétaire de séance : Madame BAYOL Cathy.

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du 24 Février dernier, approuvé et paraphé par tous.

Monsieur Mickaël Bakus, kinésithérapeute à Montricoux, intervient pour présenter au Conseil Municipal son projet de construction d'un cabinet médical sur une partie d'un terrain appartenant à Monsieur Pignolo, situé Chemin de Ronde. Celui-ci fait l'objet d'un emplacement réservé. La Commune est intéressée par l'autre partie de ce terrain. En accord avec Monsieur Bakus, elle va se renseigner pour « inverser » cet emplacement réservé, par le biais d'une modification simplifiée du PLU.

Première Délibération : Vote du Compte Administratif 2011.

Madame le Maire quitte la salle du conseil, comme le veut la loi, et Madame Cathy Bayol, en tant que premier adjoint, présente le Compte Administratif 2011, qui est en accord avec le compte de gestion du Trésorier. Ce Compte Administratif fait apparaître :

Fonctionnement :

- recettes :	+ 854.347,17 €
- dépenses :	- 723.791,89 €
- report antérieur :	+ 90.225,05 €
- excédent cumulé de :	= + 220.780,33 €

Investissement :

- recettes :	+ 314.135,60 €
- dépenses :	- 551.808,91 €
- report antérieur :	+ 49.924,29 €
- déficit :	= - 147.749,02 €

Ce déficit s'explique par la réalisation de gros travaux, et par la non rentrée de subventions encore en attente. Madame Cathy Bayol propose de voter.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 3

Deuxième Délibération : Création d'un emploi saisonnier.

Madame le Maire expose qu'en raison des besoins, il conviendrait de créer un emploi permanent saisonnier à temps complet à l'école, et demande aux membres du Conseil Municipal de voter.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Troisième Délibération : Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école.

Madame le Maire rappelle que pour l'année scolaire 2011/2012, la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école était de 200 € par enfant. Cette année, il y a 35 enfants qui n'habitent pas à Montricoux qui fréquentent l'école (8 de Bruniquel, 16 de Puygaillard-de-Quercy, 8 de Vaïssac, 1 de Caussade et 2 de Saint Cirq). Une discussion s'installe parmi tous les membres du Conseil Municipal quant à la nécessité de cette participation, son montant, le non paiement de celle-ci par certaines communes, ou même son utilité. Une majorité propose de fixer le taux de cette année à 250 € par enfant. Madame le Maire propose de voter.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4

Quatrième Délibération : Participation de la commune aux frais de ramassage scolaire.

Madame le Maire rappelle le montant des prises en charge de l'année dernière, à savoir :

- 46 € pour le transport des élèves internes,
- 51 € pour le transport des élèves vers l'école de Montricoux,
- 46 € pour le transport des élèves vers les collèges et les lycées,
- 46 € pour les élèves scolarisés hors département.

Après discussion, Madame le Maire propose de conserver ces taux, et demande au Conseil Municipal de voter.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Cinquième Délibération : Création d'une ligne de trésorerie.

Madame le Maire propose de faire un emprunt appelé « ligne de trésorerie », pour faire face aux dépenses à venir, en attendant les subventions allouées. La Commune est en attente d'environ 124.000 € de subventions. Celles-ci ne seront versées que lorsque les travaux seront terminés. Hors, certaines entreprises demandent à être payées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Afin de ne pas avoir de problèmes de trésorerie, cet « emprunt » permettrait d'avoir un fond de roulement. Celui-ci se ferait à la Caisse d'Épargne. Madame le Maire propose de voter pour créer cette ligne de trésorerie.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5

Discussion pour la demande d'un emprunt.

Madame la Maire fait savoir qu'il serait préférable de faire un nouvel emprunt pour faire face aux travaux du bâtiment communal et des réhabilitations thermiques. À ce jour, la Mairie a reçu deux propositions :

- Crédit Agricole : 275.000 € sur 15 ans à 5,39 % pour des paiements trimestriels,
- Caisse d'Épargne : 150.000 € sur 20 ans à 5,46 % pour des paiements trimestriels.

Monsieur Jean-Luc Cagnac précise que pour faire une bonne comparaison, il serait plus judicieux d'avoir les mêmes montants à rembourser sur les mêmes durées. Il propose donc de s'occuper de ces demandes auprès de diverses banques. Tout ceci sera rediscuté en Commission Finances et lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Questions et informations diverses :

Une réunion de la Commission Finances se tiendra Lundi 19 Mars à 10 h 00 à la mairie.

Une cérémonie de commémoration pour célébrer la fin du cessez-le-feu en Algérie se fera le Dimanche 25 Mars à Ornano et à Montricoux (*départ de devant la mairie à 12 h 15*).

Discussion à propos des subventions allouées aux associations montricounaises (*à affiner ultérieurement*).

Il y a un gros problème de chauffage à l'école : faut-il trouver un autre mode de chauffage ?

Un agent technique demande à passer à temps partiel (*d'un contrat de 35 h 00 hebdomadaires à 32 h 00 hebdomadaires*).

La séance est levée à 22 h 15.